

SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETING INTERNET
Société Anonyme au capital de 231.381,26 euros
60 RUE MARCEL DASSAULT - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
449 207 133 R.C.S. NANTERRE

À Boulogne Billancourt, le 18 mai 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre Société se tiendra le :

24 JUIN 2011 à 17 heures
AU CABINET SOGEC MAINE, 70, rue du Marais – 72000 LE MANS

À l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2010
- Rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,

TRES IMPORTANT

Les actionnaires pourront participer à l'Assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte trois jours avant l'Assemblée, au plus tard à minuit.

Si vous ne pouvez assister personnellement à l'assemblée, vous *pourrez* :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à votre conjoint ou à votre partenaire de pacte civil de solidarité,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Vous trouverez, ci-joint, un formulaire unique de procuration et de vote par correspondance. Les documents prévus par la réglementation sont à votre disposition, à compter de ce jour, au siège social de la société ainsi que sur le site internet de la société à l'adresse suivante : **<http://www.scemi.fr/login.php>**

login : scemi92 - Mot de passe : scvd75e

Si vous souhaitez voter par correspondance, votre formulaire de vote, adressé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception doit parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Toutefois, les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'Assemblée Générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris.

Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et adressée au Président du Conseil d'Administration, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription dans les comptes tenus par la Société.

Comptant sur votre présence, veuillez recevoir, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Conseil d'Administration

EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT

	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 199 035	775 583
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	854 618	549 167
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	202 050	120 489
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	16 043	32 600
RESULTAT D'EXPLOITATION	126 324	73 327
RESULTAT FINANCIER	-5 215	-7 140
RESULTAT	121 109	58 541

EXTRAIT DU BILAN

ACTIF	2010	2009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 912	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	333 604	263 605
CREANCES ET CLIENTS	523 827	335 943
DIVERS	5 908	3 885
DISPONIBILITES ET VMP	868 342	135 294
TOTAL ACTIF	1 735 593	738 727
PASSIF		
CAPITAL ET PRIME D'EMISSION	981 921	145 467
RESERVES	71 283	12 742
RESULTAT	121 109	58 541
CAPITAUX PROPRES	1 174 312	216 749
EMPRUNTS ET DETTES	155 702	190 733
FOURNISSEURS	122 030	145 256
DETTE FISCALES ET SOCIALES	114 250	80 890
DETTE SUR IMMOBILISATIONS	118 933	97 865
AUTRES DETTES	10 365	7 233
PRODUITS CONTATES D'AVANCE	40 000	0
TOTAL PASSIF	1 735 593	738 727

Extrait du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2010 (rapport du 16 mai 2011)

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »